

STREGO AUDIT - LE MANS

110 rue de Beaugé
72000 Le Mans

T : 02 43 76 94 30

strego.lemans@bakertillystrego.com
www.bakertillystrego.com

ASSOCIATION MFR FYE

Siège social : 6 rue de Rosay - 72610 FYE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2020

ASSOCIATION MFR FYE

Siège social : 6 rue de Rosay - 72610 FYE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2020

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MFR FYE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 21 décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

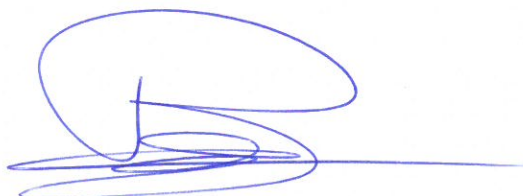
Paraphe STREGO Audit :



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Mans, le 4 janvier 2021

Le Commissaire aux Comptes
STREGO Audit



Christelle BRETON-SIRET

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 août 2020

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2020 12			Exercice N-1 31/08/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 334	1 334				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	9 976	4 533	5 443	5 633	190	3.37
	Constructions	978 610	641 345	337 265	364 428	27 164	7.45
	Installations techniques Matériel et outillage	160 061	138 946	21 116	20 358	757	3.72
	Autres immobilisations corporelles	160 199	127 524	32 676	44 757	12 081	26.99
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	2 616		2 616	2 616		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total I		1 312 797	913 682	399 115	437 792	38 677	8.83
Comptes de liaison Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements				1 363	1 363	100.00
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	19 722	12 220	7 502	6 415	1 087	16.95
	Autres créances	19 106		19 106	22 016	2 910	13.22
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	147 889		147 889	263 073	115 184	43.78
	Charges constatées d'avance (3)	2 469		2 469	1 851	619	33.42
	Total III	189 186	12 220	176 966	294 718	117 752	39.95
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 501 982	925 901	576 081	732 510	156 429	21.36

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2020 12	Exercice N-1 31/08/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	409 756	494 577	84 821	17.15
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	93 234	84 821	8 413	9.92
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	197 595	217 323	19 728	9.08
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	514 116	627 079	112 963	18.01
	Comptes de liaison				
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	16 746	44 257	27 510	62.16
	Emprunts et dettes financières divers	3 895	7 403	3 509	47.39
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 250	1 200	1 050	87.50
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 686	11 676	2 990	25.61
	Dettes fiscales et sociales	16 466	33 409	16 943	50.71
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	13 922	7 486	6 436	85.98
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	61 965	105 430	43 466	41.23
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	576 081	732 510	156 429	21.36

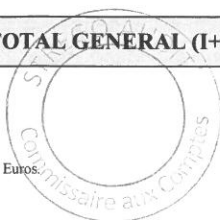
(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

61 965 105 430

CEFIGES



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/08/2020 12	31/08/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	77 133	130 911	53 778	41.08
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	256 905	344 880	87 975	25.51
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	4 470	18 688	14 218	76.08
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	59	10	49	486.89
Total I	338 566	494 489	155 922	31.53
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	715		715	
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	7 041	6 943	99	1.42
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	1 363	173	1 537	885.93
Autres achats et charges externes	131 791	184 382	52 591	28.52
Impôts, taxes et versements assimilés	8 805	10 441	1 636	15.67
Salaires et traitements	204 223	263 823	59 600	22.59
Charges sociales	67 366	88 646	21 280	24.01
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	49 585	50 333	748	1.49
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	1 259	2 296	1 037	45.15
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	720	240	480	199.89
Total II	472 868	606 930	134 062	22.09
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	134 302	112 441	21 861	19.44
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/08/2020 12	31/08/2019 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	1 271	2 147	876	40.80
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 271	2 147	876	40.80
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	252	620	368	59.36
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	252	620	368	59.36
2. Résultat financier (V-VI)	1 019	1 526	508	33.26
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	133 283	110 915	22 368	20.17
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14 866	3 464	11 402	329.20
Produits exceptionnels sur opérations en capital	25 182	24 694	489	1.98
Reprises sur provisions et transferts de charges		21	21	100.00
Total VII	40 048	28 179	11 870	42.12
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 086	2 086	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII		2 086	2 086	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	40 048	26 093	13 955	53.48
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	379 885	524 814	144 929	27.62
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	473 120	609 635	136 516	22.39
Solde intermédiaire	93 234	84 821	8 413	9.92
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	93 234	84 821	8 413	9.92



ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 14
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	14
Informations générales complémentaires	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	16
Etat des provisions	17
Etat des échéances des créances et des dettes	17
Evaluation des immobilisations corporelles	17
Evaluation des amortissements	18
Evaluation des matières et marchandises	18
Evaluation des créances et des dettes	18
Dépréciation des créances	18
Produits à recevoir	18
Charges à payer	18
Charges et produits constatés d'avance	19
Subventions d'équipement	19
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Valorisation des contributions volontaires	19
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	19
Montant des engagements financiers	20
Engagement en matière de pensions et retraites	20

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/08/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

L'établissement a été fermé du 16 mars 2020 au 2 juin 2020 mais la continuité pédagogique a été assurée.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- le chiffre d'affaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Informations générales complémentaires

Les pertes de l'exercice clos le 31/8/2020 s'expliquent essentiellement par la baisse des effectifs constatée à la rentrée 2018 et poursuivie en 2019.

Toutefois, les mesures prises pour dynamiser le recrutement de nouveaux élèves ont permis d'atteindre un effectif de 81 élèves à la rentrée 2020 contre 48 en 2019.

Cet effectif permet d'envisager un résultat à l'équilibre pour le bilan 2021.

la continuité d'exploitation semble assurée.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 334		
Terrains	9 976		
Constructions sur sol propre	478 227		
Installations générales agencements aménagements des constructions	500 383		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	149 154		10 908
Matériel de transport	59 210		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	86 829		
Emballages récupérables et divers	15 493		
TOTAL	1 299 272		10 908
Autres titres immobilisés	2 616		
TOTAL	2 616		
TOTAL GENERAL	1 303 221		10 908



ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 334	1 334
Terrains			9 976	9 976
Constructions sur sol propre			478 227	478 227
Installations générales agencements aménagements constr.			500 383	500 383
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			160 061	160 061
Matériel de transport			59 210	59 210
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			86 829	86 829
Emballages récupérables et divers		1 332	14 161	14 161
TOTAL		1 332	1 308 847	1 308 847
Autres titres immobilisés			2 616	2 616
TOTAL			2 616	2 616
TOTAL GENERAL		1 332	1 312 797	1 312 797

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 334			1 334
Terrains	4 344	190		4 533
Constructions sur sol propre	459 222	1 261		460 483
Installations générales agencements aménagements constr.	154 960	25 903		180 862
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	128 796	10 150		138 946
Matériel de transport	46 092	4 413		50 505
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	56 659	7 267		63 927
Emballages récupérables et divers	14 023	401	1 332	13 092
TOTAL	864 096	49 585	1 332	912 348
TOTAL GENERAL	865 430	49 585	1 332	913 682

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	190				
Constructions sur sol propre	1 261				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	25 903				
Instal.techniques matériel outillage indus.	10 150				
Matériel de transport	4 413				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 267				
Emballages récupérables et divers	401				
TOTAL	49 585				
TOTAL GENERAL	49 585				



ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	11 654	1 259	694		12 220
TOTAL	11 654	1 259	694		12 220
TOTAL GENERAL	11 654	1 259	694		12 220
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 259	694		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	15 292	15 292	
Autres créances clients	4 431	4 431	
Divers état et autres collectivités publiques	4 570	4 570	
Débiteurs divers	14 536	14 536	
Charges constatées d'avance	2 469	2 469	
TOTAL	41 297	41 297	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	16 746	12 698	4 048	
Fournisseurs et comptes rattachés	8 686	8 686		
Personnel et comptes rattachés	1 774	1 774		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 644	11 644		
Autres impôts taxes et assimilés	3 048	3 048		
Groupe et associés	3 721	3 721		
Autres dettes	14 096	14 096		
TOTAL	59 715	55 667	4 048	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	27 518			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	linéaire	10 à 30 ans
Agencements et aménagements	linéaire ou dégressif	8 à 20 ans
Installations techniques	linéaire	8 à 20 ans
Matériels et outillages	linéaire	3 à 15 ans
Matériel de transport	linéaire	5 à 8 ans
Matériel de bureau	linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	5 228
Total	5 228

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 186
Dettes fiscales et sociales	3 657
Total	8 851



ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 469
Total	2 469

Subventions d'équipement

Les subventions reçues du Conseil Régional des Pays de la Loire prévoient :
"La subvention de la Région est conditionnée par l'engagement de l'établissement à maintenir en ces lieux, ses activités au service de l'enseignement secondaire pendant 30 ans.

Un changement d'affectation à l'intérieur du délai précité est susceptible d'entraîner la mise en oeuvre d'une procédure de remboursement des aides accordées conformément à l'article 9.3 de la convention".

Au 31/08/2020, l'état des subventions reçues présente un total de 585 428 € qui est toujours concernés par l'engagement.

Et une subvention d'un montant de 4 756.41 € totalement amortie perçue en 1995 et toujours concernée par l'engagement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires n'ont pas été valorisées dans le bilan.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 739
Total	16 739

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 23/09/2015
Montant initial de cette garantie : 72 000
Montant restant dû en capital : 1 243
Date de fin d'échéance de la garantie : 22/09/2020

Emprunt du : 22/07/2016
Montant initial de cette garantie : 40 000
Montant restant dû en capital : 7 424
Date de fin d'échéance de la garantie : 21/07/2021

Emprunt du : 31/08/2017 MINI BUS
Montant initial de cette garantie : 20 000
Montant restant dû en capital : 8 072
Date de fin d'échéance de la garantie : 31/07/2022



ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

NEANT

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
62 ans	moins d'un an	
56 à 61 ans	1 à 5 ans	
50 à 55 ans	6 à 10 ans	5 402
39 à 49 ans	11 à 20 ans	2 863
28 à 38 ans	21 à 30 ans	
Engagement total		8 265

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'actualisation 0.2%